

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 MX FÉMININ



N° d'épreuve FFM	772	Organisateur
Moto-Club	MC MARLE	
N° d'affiliation	0549	
Date	10 et 11 Juin 2017	
Lieu	PLOMION	
Organisateur technique	Michel Leblanc	
Adresse	8 Bis Rue Desains	
E-mail	president@motocrossplomion.com	
Téléphone	06 19 85 87 80	



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Pascal MALEZE	Licence : 016268
Délégué FFM (Président du Jury)	Guy ABADIE	Licence : 001903
Membre du Jury	Sylvain LENFANT	Licence : 282909
Membre du Jury	Michel DUFOUR <i>Patric STADLER</i>	Licence : 106312 <i>0922554</i>
Commissaire technique responsable	Jacky GAILLARD	Licence : 036044
Responsable du chronométrage	Mauricette LIEVREMONT	Licence : 001279
Responsable du parc coureur	Fabien GAUBERT	Licence : 140326

Article 3 Catégories & Engagements

♀ Féminin Scratch

Age	15 ans minimum
Licences	NCO / Inter / LUE
Cylindrée	Classes 2,3 & 4
Plaques	Numéro noir sur fond blanc

♀ Féminin 125cc

Age	13 ans minimum
Licences	NCO / NJ / Inter / LUE
Cylindrée	125cc
Plaques	Numéro blanc sur fond noir

🏆 Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{ère}	55 €	6 ^{ème}	22 €	11 ^{ème}	15 €	16 ^{ème}	9 €
2 ^{ème}	50 €	7 ^{ème}	21 €	12 ^{ème}	13 €	17 ^{ème}	8 €
3 ^{ème}	45 €	8 ^{ème}	20 €	13 ^{ème}	12 €	18 ^{ème}	7 €
4 ^{ème}	40 €	9 ^{ème}	18 €	14 ^{ème}	11 €	19 ^{ème}	6 €
5 ^{ème}	36 €	10 ^{ème}	17 €	15 ^{ème}	10 €	20 ^{ème}	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical	Dc LANOUX		
Nombre de secouristes	25	Nombre d'ambulance(s)	3+1vsl
Hôpital le plus proche	HIRSON 02500	Temps de trajet (en min)	20'

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site **Circuit "La Comtesse"**
 Adresse **02140 PLOMION**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1750m**
 Largeur minimum de la piste **8m**
 Largeur de la grille **40m**
 Longueur de la ligne droite de départ **110m**
 Nombre d'OCP* **23**
 *Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : **45**
 En manche : **40**



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date :

LEBLANC
 Signature numérique de
LEBLANC
 Michel
 Date :
 2017.01.23
 16:00:57 +01'00'

Visa de la Ligue

Date : **06/03/2017**



Visa de la FFM

Date : **27/03/2017**
 Numéro : **17/0286**



CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 NATIONAL 125



RÈGLEMENT PARTICULIER 2017

N° d'épreuve FFM	772	Organisateur
Moto-Club	MC MARLE	
N° d'affiliation	0549	
Date	10 et 11 Juin 2017	
Lieu	PLOMION	
Organisateur technique	Michel LEBLANC	
Adresse	8 Bis Rue Desains	
E-mail	president@motocrossplomion.com	
Téléphone	06 19 85 87 80	



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Pascal MALEZE	Licence :	016268
Délégué FFM (Président du Jury)	Christian GOUX	Licence :	011943
Membre du Jury	Sylvain LENFANT	Licence :	282909
Membre du Jury	Michel DUFOUR <i>Patrick SORJEN</i>	Licence :	106312 022554
Commissaire technique responsable	Jacky GAILLARD	Licence :	036044
Responsable du chronométrage	Mauricette LIEVREMONT	Licence :	001279
Responsable du parc coureur	Fabien GAUBERT	Licence :	140326

Article 3 Catégories & Engagements

National 125

Age	18 ans minimum
Licences	NCO / Inter / Inter Jeune / LUE
Cylindrée	125cc 2T
Plaques	Numéro blanc sur fond noir

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{re}	110 €	6 ^{ème}	60 €	11 ^{ème}	27 €	16 ^{ème}	15 €
2 ^{ème}	100 €	7 ^{ème}	50 €	12 ^{ème}	25 €	17 ^{ème}	12 €
3 ^{ème}	90 €	8 ^{ème}	42 €	13 ^{ème}	23 €	18 ^{ème}	10 €
4 ^{ème}	80 €	9 ^{ème}	36 €	14 ^{ème}	20 €	19 ^{ème}	7 €
5 ^{ème}	70 €	10 ^{ème}	30 €	15 ^{ème}	18 €	20 ^{ème}	5 €

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 NATIONAL 125



REGLEMENT PARTICULIER 2017

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical	Dc LANOUX		
Nombre de secouristes	25	Nombre d'ambulance(s)	3+1vsl
Hôpital le plus proche	HIRSON 02500	Temps de trajet (en min)	20'

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site Circuit "La Comtesse"
Adresse PLOMION 02140

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1750m
Largeur minimum de la piste 8m
Largeur de la grille 40m
Longueur de la ligne droite de départ 110m
Nombre d'OCP* 23
*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : 45
En manche : 40



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

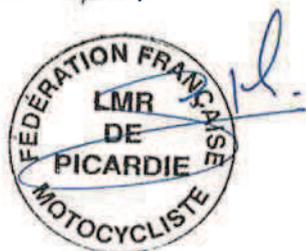
Visa du Moto-Club

Date :

LEBLANC
Signature numérique de
LEBLANC
Michel
Date :
2017.01.23
16:08:55 +01'00'

Visa de la Ligue

Date :



Visa de la FFM

Date :

27/03/2017

Numéro :

17/0286



MOTOCROSS

SOLO / SIDE-CAR / QUAD



RÈGLEMENT PARTICULIER 2017

N° d'épreuve FFM	772	Organisateur
Moto-Club	MC MARLE ET VOHARIES	
N° d'affiliation	0549	
Date	10 et 11 Juin 2017	
Lieu	PLOMION	
Organisateur technique	Michel Leblanc	
Adresse	8 bis Rue Desains	
E-mail	president@motocrossplomion.com	
Téléphone	06 19 85 87 80	



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	MALEZE Pascal	Licence : 016268
Président du Jury ou Arbitre*	LENFANT Sylvain	Licence : 282909
Membre du Jury	DUFOUR Michel <i>Patrick Smolzer</i>	Licence : 408312 092554
Membre du Jury	DUCHENE Frederic	Licence : 039113
Commissaire technique responsable	GAILLARD Jacky	Licence : 036044
Responsable du chronométrage	STADLER Sophie	Licence : 078260

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
inter ZUE			open	NCO et INT

Engagement :

Site Internet ----- lmp.fr
 Contact ----- Michel LEBLANC
 Adresse ----- 8 bis Rue Desains 02250 MARLE
 Téléphone ----- 06 19 85 87 80 E-mail----- president@motocrossplomion.com

Chronométrage :

Location de transpondeur : oui non
 Tarif : 7€
 Caution : 150€

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus) non

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical	Dc LANOUX		
Nombre de secouristes	20	Nombre d'ambulance(s)	3+1VSL
Hôpital le plus proche	HIRSON 02500	Temps de trajet (en min)	20mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site **circuit "La Comtesse"**
 Adresse **lieu-dit "La COMTESSE"02140 PLOMION**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1750m**
 Largeur minimum de la piste **8m**
 Largeur de la grille **40m**
 Longueur de la ligne droite de départ **110m**
 Nombre d'OC* **23**
 *Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : **45**
 En manche : **40**

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : ...
 En manche : ...



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : **21-12-2017**

LEBLANC Michel
 Signature numérique de
 LEBLANC
 Michel
 Date :
 2016.12.21
 16:49:02 +01'00'

Visa de la Ligue

Date : **06/03/2017**

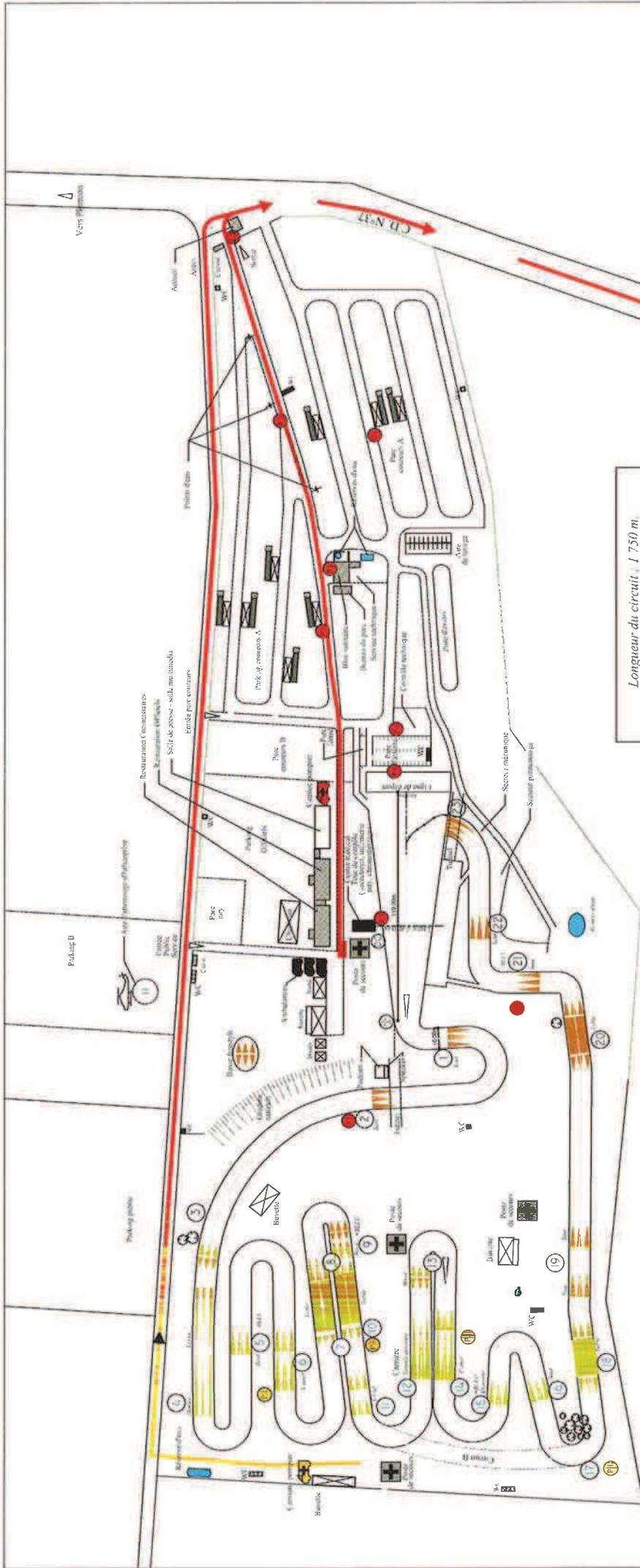


Visa de la FFM

Date : **27/03/2017**

Numéro : **17/0286**





Longueur du circuit : 1 750 m.

LEGENDE

PLAN SERVICE MEDICAL

- 1 Centre médical
- 3 Ambulances
- 2 Docteurs
- 20 Secouristes
- 1 Hélicoptère
- 4 Réserves eau

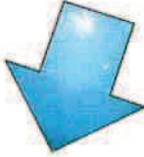
PLAN POMPIERS - EXTINCTEURS

- 2 Camions pompier
- 10 Personne
- 3 Atout des extincteurs
- 1 Camion recharge
- 1 Parc extincteur
- 1 Four de cuisson
- 1 Loge de départ
- 4 Parc incendies

Emplacements des commissaires

1 10 19

Point haut, Point bas, Cerveaux, Table, Camion, Saut, Boite, Marche, Bière



"CIRCUIT LA COMTESSE"
PLAN DU CIRCUIT
SERVICE MEDICAL ET POMPIERS

HENNEQUART JEAN-JACQUES
 ARCHITECTE - D.P.L.G.
 7, rue GAMBETTA
 02500 MIRSOUL
 Téléphone : 03 23 38 54 03
 Télécopie : 03 23 38 54 43

LE 06 NOVEMBRE 2014

ECHELLE 1/1000ème

HORAIRES PREVISIONNELS



REGLEMENT PARTICULIER 2017

N° d'épreuve FFM..... 772
 Moto-Club..... MC MARLE
 N° d'affiliation..... 0549
 Lieu..... PLOMION

Organisateur

Date 10 JUIN 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
09h30	13h00	Contrôles administratifs	MX FEMININ + MX 125	
09h30	14h30	Contrôles techniques	MX FEMININ + MX 125	
11h00		Visite du circuit	MX FEMININ + MX 125	
10h30	16h00	Contrôles administratifs	INTER ZUE	
10h30	16h30	Contrôles techniques	INTER ZUE	
14h15		Briefing commissaires		
14h30		Briefing pilotes	MX 125cc	
15h00		Briefing pilotes	MX FEMININ	
15h30	15h50	Essais Libres	MX 125cc	20mn
16h00	16h20	Essais Libres	MX FEMININ	20mn
16h40	17h00	Essais Chronométrés	MX 125 cc	20mn
17h10	17h30	Essais Chronométrés	MX FEMININ	20mn
17h35	17h40	Test de départs	MX FEMININ	5mn

HORAIRES PREVISIONNELS



REGLEMENT PARTICULIER 2017

Date ----- 11 JUIN 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
09h30	09h50	Essais Libres	INTER ZUE	20mn
10h00	10h20	Essais Libres	MXFEMININ	20mn
10h30	10h50	Essais Libres	MX125cc	20mn
10h55	11h00	Test de départs	MX 125cc	5mn
11h15	11h35	Essais Chronométrés	INTER ZUE	20mn
11h40	11h45	Test de départs	INTER ZUE	5mn
11h50	13h15	Repas		
13h15	13h45	Manche 1	INTER ZUE	20mn+2T
13h50		Tour de reconnaissance	MX FEMININ	
14H00	14h30	Manche 1	MX FEMININ	20mn+2T
14H35		Tour de reconnaissance	MX 125 cc	
14H45	15h15	Manche 1	MX 125cc	20mn+2T
15h20	15h50	Manche 2	INTER ZUE	20mn+2T
15h55		Tour de reconnaissance	MX FEMININ	
16h05	16h35	Manche 2	MX FEMININ	20mn+2T
16h35		Remise des Prix	MX FEMININ	
16h40		Tour de reconnaissance	MX 125cc	
16h50	17h20	Manche 2	MX 125 cc	20mn+2T
17h20		Remise des Prix	MX 125cc	
17H30	18H00	Manche 3	INTER ZUE	20mn+2T
18h00		Remise des Prix	INTER ZUE	

HORAIRES PREVISIONNELS



REGLEMENT PARTICULIER 2017

N° d'épreuve FFM..... 772
 Moto-Club..... MC MARLE
 N° d'affiliation..... 0549
 Lieu..... PLOMION

Organisateur

Date 10 JUIN 2017 (DEUX GROUPES 125cc)

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
09h30	13h00	Contrôles administratifs	MX FEMININ + MX 125	
09h30	14h30	Contrôles techniques	MX FEMININ + MX 125	
11h00		Visite du circuit	MX FEMININ + MX 125	
10h30	16h00	Contrôles administratifs	INTER ZUE	
10h30	16h30	Contrôles techniques	INTER ZUE	
13h45		Briefing commissaires		
14h00		Briefing pilotes	MX 125cc	
15h00		Briefing pilotes	MX FEMININ	
15h00	15h20	Essais Libres Groupe A	MX 125cc	20mn
15h30	15h50	Essais Libres Groupe B	MX 125cc	20mn
16h00	16h20	Essais Libres	MX FEMININ	20mn
16h30	16h50	Essais Chrono Groupe A	MX 125 cc	20mn
17h00	17h30	Essais Chrono Groupe B	MX 125cc	20mn
17h35	17h55	Essais Chronométrés	MX FEMININ	20mn
17h55	18h00	Test de départs	MX FEMININ	5mn

HORAIRES PREVISIONNELS



REGLEMENT PARTICULIER 2017

Date -----

11 JUIN 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
09h30	09h50	Essais Libres	INTER ZUE	20mn
10h00	10h20	Essais Libres	MXFEMININ	20mn
10h30	10h50	Essais Libres	MX125cc	20mn
10h55	11h00	Test de départs	MX 125cc	5mn
11h15	11h35	Essais Chronométrés	INTER ZUE	20mn
11h40	11h45	Test de départs	INTER ZUE	5mn
11h50	13h15	Repas		
13h15	13h45	Manche I	INTER ZUE	20mn+2T
13h50		Tour de reconnaissance	MX FEMININ	
14H00	14h30	Manche I	MX FEMININ	20mn+2T
14H35		Tour de reconnaissance	MX 125 cc	
14H45	15h15	Manche I	MX 125cc	20mn+2T
15h20	15h50	Manche 2	INTER ZUE	20mn+2T
15h55		Tour de reconnaissance	MX FEMININ	
16h05	16h35	Manche 2	MX FEMININ	20mn+2T
16h35		Remise des Prix	MX FEMININ	
16h40		Tour de reconnaissance	MX 125cc	
16h50	17h20	Manche 2	MX 125 cc	20mn+2T
17h20		Remise des Prix	MX 125cc	
17H30	18H00	Manche 3	INTER ZUE	20mn+2T
18h00		Remise des Prix	INTER ZUE	